

Merci d'avoir essayé Lecteur immersif. Partagez vos commentaires avec nous.



Villeurbanne ZAC des Gratte-Ciel : où en est le projet avant le lancement de grands travaux ?

Les permis de construire avancent et le visage de ce projet urbain dans le prolongement de l'avenue Barbusse se dessine chaque année un peu plus. On fait le point sur les futurs aménagements importants dont les premiers coups de pioche seront donnés en 2023.

La future ZAC des Gratte-Ciel franchit une nouvelle étape avec l'instruction et la délivrance de permis de construire sur des lots importants. « Une phase intéressante car, après les études, le projet devient beaucoup plus visible pour les habitants », estime Agnès Thouvenot, la première adjointe (DvG), en charge de l'urbanisme. « Sur l'ensemble de la ZAC, la quasi-totalité des rez-de-chaussée commerciaux est bouclée », annonce d'ailleurs l'élue.

Particularité de la commune, c'est la SVU, Société villeurbanaise d'urbanisme, également propriétaire et gestionnaire historique des Gratte-Ciel, qui s'est portée acquéreur de ces locaux. Un moyen pour la Ville, qui détient 70 % de son capital, de choisir quels commerces elle souhaite voir s'implanter sur ce quartier.

L'ancien lycée Brossolette démoli cette année

Le groupe Quartus, promoteur immobilier, a déposé son permis de construire sur un de ces lots stratégiques, le macro-lot B. Sur une surface de 26 000 m² de surface, cet îlot accueillera 217 logements dont une grande partie à des loyers ou prix de vente abordables. Il y aura aussi des commerces, des équipements culturels, un tiers lieu, un parc de stationnement et des espaces verts.

Le supermarché Monoprix sera d'ailleurs relocalisé sur ce tènement lorsque l'ancien lycée Brossolette sera démoli cette année. Le parking du magasin restera à l'endroit actuel.

« Un travail est en cours avec les lycéens de Brossolette pour définir ce que sera le jardin des planches, un espace entre la piscine Bouilloche et la salle des Gratte-Ciel. On sera sur un lieu apaisé avec des bancs et des tables ».

Un cinéma de 4 salles et une résidence étudiante

Les habitants disposeront d'un cinéma de quatre salles, aménagé sur cette surface de 8 000 m², consacrés aux commerces, services et équipements. « Un espace de logistique urbaine », pour reprendre les mots d'Agnès Thouvenot, est prévu : des quais de déchargement seront aménagés pour permettre d'effectuer [des livraisons « en mode doux » vers les commerces du centre-ville](#), à partir de cette base. « Le commerce de proximité se transforme profondément, est-ce que l'on sera demain sur de l'achat en ligne avec des livraisons à domicile ? s'interroge l'élue. Le mode d'organisation logistique reste donc à définir ».

Le Bureau information jeunesse (BIJ) prendra également ses quartiers dans ce périmètre. Une tour de quatorze étages sera construite sur la nouvelle esplanade Agnès-Varda, avec une livraison mi-2026. Un parking public est également programmé dans ce secteur.

Plus bas, dans le macro-lot C (près de l'avenue de Pressensé et du parc du Centre), les travaux débuteront dès l'année prochaine : commerces, crèche municipale de 40 berceaux, résidence étudiante de 101 chambres et logement locatif social. Livraison prévue début 2026.

Il en sera de même pour d'autres constructions situées plus près du cours Emile-Zola, dans le macrolot A : 5 700 m² de commerces, de bureaux et 175 logements pilotés par le promoteur Altarea-Cogedim auront leurs premiers coups de pioche en 2023.

Quant à l'avenir des [occupations temporaires actuelles installées actuellement sur la friche](#), rien n'est vraiment arrêté pour l'instant. Le jardin Gratte-Terre devrait s'installer derrière la salle des Gratte-Ciel et, selon Agnès Thouvenot, « le cours Tolstoï pourrait être un lieu d'atterrissage des activités artisanales ».